



**Retour de la manifestation de Paris**

**Pas de suspension de la grève...**

**Pas de suspension du mouvement...**

**C'est en AG que ça se décide...Tous au RDV Mardi 11 février à 10h au CIS Seclin**

*Ce 28 janvier 2020, le ministre de l'intérieur n'annonce rien de mieux que ce qu'il a écrit le 13 janvier à tous les syndicats.*

***OUI**, il confirme la revalorisation de la prime de feu à hauteur de 25% ;*

***Mais** c'est toujours soumis au niveau des départements qui se retourneront sur une fin de ne pouvoir promettre les budgets pour cela.*

***OUI**, il annonce tout un tas de groupes de travail, de réunions, d'observatoires sur différents sujets ;*

***Mais** tous ces groupes sont déjà au travail. Les bilans sont faits et ils sont alarmants. Il faut agir désormais. Tous les pompiers savent qu'ils se font aggraver, tous savent que leur métier à risque coûte cher en primes d'assurances.*

***Oui**, il nous dit qu'on aura droit à un départ à la retraite à 57 ans*

***Mais** avec une décote sans précision sur la retraite à taux plein, en notifiant un âge d'équilibre aléatoire et une valeur du point voué « à la tombola »... C'est pourtant l'essentiel à savoir.*

***Au final**, les revendications portées par les syndicats n'ont pas été discutées ce 28 janvier. Seule la revalorisation de la prime de feu a été actée (à hauteur de 25%) mais reste à la diligence des budgets départementaux.*

***Conclusion** : Après 8 mois de « soi-disant » négociations pour voir un gouvernement accoucher d'une souris, pour voir des revendications locales qui tardent à être satisfaites, c'est bien aux agents, en AG, qu'il appartient de faire le point, de se prononcer sur la continuité de la grève, de se prononcer sur ses modalités (**voire en établir des nouvelles**)...*

*C'est pourquoi, l'Unité Syndicale appelle les personnels du SDIS59 à se réunir en Assemblée Générale ce 11 février à 10h00 au CIS Seclin pour décider.*

***Une fiche de présence** sera à nouveau instaurée afin de mesurer l'implication des personnels dans le mouvement. **Il va de soi qu'en dessous de 150 présents**, l'Unité Syndicale en tirera les conséquences du désengagement des agents grévistes et sera alors contraint de suspendre la grève.*

*Aussi, **venez nombreux** le 11 février à Seclin, car la suite du mouvement ainsi que ses modalités dépendent de votre présence pour décider et mettre en œuvre.*